



*Le Parc naturel régional de Camargue  
recrute un/une :*

## **CHARGÉ(E) DE MISSION REVISION DE LA CHARTE ET EVALUATION**

### **\* CONTEXTE**

La Camargue, plus grande zone humide de l'Hexagone, est un territoire unique, façonné par les activités humaines et les aménagements hydrauliques, qui abrite aujourd'hui des milieux naturels exceptionnels à l'interface de la terre et de la mer. En réponse à cette richesse et à cette diversité, liant activités humaines et milieux naturels, le Parc naturel régional de Camargue a été créé en 1969 ce qui fait de lui l'un des plus anciens parcs naturels régionaux de France.

Le territoire du Parc naturel régional de Camargue fait également partie de la « Réserve de biosphère Camargue-delta du Rhône » et bénéficie du label Ramsar qui identifie les zones humides d'importance internationale.

Géré par un syndicat mixte, le Parc s'étend sur 100 000 ha et comprend, en tout ou partie, trois communes : Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Port-Saint-Louis-du-Rhône. Le Parc naturel régional de Camargue porte un projet de territoire : la Charte qui engage les collectivités signataires (Région, Département, Métropole, Communauté de communes, Communes) sur une période de quinze ans. La Charte du Parc est actuellement en révision afin d'élaborer d'ici 2026, une nouvelle Charte qui se déclinera sur une nouvelle période de 15 ans. Ce document de référence présentera le prochain projet de territoire en fixant les axes de développement durable, les orientations de protection, les objectifs à atteindre et les actions à conduire par l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc recherche son(sa) prochain(e) Chargé(e) de mission « révision de la Charte et évaluation ».

La fonction de révision de la Charte a pour finalité de contribuer à préparer et conduire le renouvellement périodique de la Charte, sous le pilotage de la direction du Parc. Cette fonction est garante du respect des procédures et des textes en vigueur. C'est une fonction de chef de projet intervenant en transversal dans l'organisation du Parc. Le titulaire de la fonction a également en charge l'évaluation de la Charte.

### **\* MISSIONS PRINCIPALES**

#### **➤ Assure le suivi de la mise en œuvre de la Charte actuelle :**

- Coordonne la mise en œuvre de la démarche d'évaluation : explique et sensibilise, en interne et en externe, aux méthodes et aux finalités de l'évaluation ;
- Valorise l'information via les outils de communication du Parc ;
- Constitue un outil de suivi du territoire (observatoire, tableau de bord...) en coordonnant les informations et les bases de données ;
- Coordonne et concerte les partenaires et acteurs du territoire, pour collecter de la donnée ;
- Organise la restitution des données de l'évaluation (dont la cartographie).
- 



- **Anime la procédure de renouvellement de la Charte :**
  - Mobilise, organise et anime des groupes de travail internes et externes (partenaires techniques et habitants du territoire) sous forme de rencontres, d'animations ou d'ateliers pour alimenter les futurs documents ;
  - Coordonne la contribution de l'équipe technique du Parc ;
  - Coordonne les relations avec les bureaux d'études (cahier des charges, appels d'offre, ...) ;
  - Réalise les comptes rendus des travaux et la synthèse des différents groupes de travail ;
  - Coordonne la réalisation des documents constitutifs du dossier de renouvellement (diagnostic de territoire, évaluation de la mise en œuvre de la charte, rapport de charte, plan de parc et annexes, ...) ;
  - Organise et participe aux réunions des instances décisionnelles (comité de pilotage, comités techniques, commissions internes, etc.) permettant de valider les principales étapes du processus de révision ;
  - Prépare les étapes d'avis intermédiaire et final.
  
- **Anime une stratégie de communication ciblée :**
  - Organise l'information du territoire et des acteurs du territoire dans le domaine du renouvellement de la Charte ;
  - Participe à la conception et à la création des outils de communication du dispositif « Renouvellement de la Charte » (communiqués de presse, édition de documents d'information tous publics, émission radios, site web interactif, brochures, etc...).

## \* MISSIONS SECONDAIRES

- **Contribue à assurer le suivi de la mise en œuvre de la Réserve de Biosphère et du label Ramsar :**
  - Contribue à élaborer tableaux de bord et rédige notes et rapports d'activité sur la mise en œuvre de la Réserve de biosphère, du label Ramsar et de certains programmes pluriannuels.
  
- **Contribue à assurer le suivi de certains documents de planification : PLU, SCOT, SRADDET, ... :**
  - Participe à l'élaboration et au suivi des documents de planification des acteurs du territoire partenaires du Parc (communes, département, région) ;
  - Analyse et garanti la cohérence de ces documents avec la Charte.
  
- **Contribue à la réalisation des rapports d'activité :**

Contribue à la réalisation du rapport d'activité du Parc en relation avec la direction et la chargée de communication.

## \* COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

### Niveau :

- Bac+5
- Formation universitaire ou école spécialisée

### Expérience :

- Dans l'animation territoriale et la coordination : réunion, concertation, réseau, événementiel avec tout type de publics
- Dans la gestion de projets : rédaction de cahier des charges, élaboration et suivi de budget, travail en mode projet, rapportage, évaluation
- Dans l'organisation territoriale : gouvernance

### Connaissances :

- Connaissance de l'environnement territorial, des enjeux des territoires ruraux, de la transition écologique, des politiques publiques, des outils et acteurs du développement durable et du développement territorial, dont les PNR ;
- Maîtrise des politiques, outils et acteurs de l'aménagement du territoire en milieu rural (PLU, SCOT...).

**Savoir-faire :**

- Compréhension des enjeux et des attentes des acteurs du territoire ;
- Méthodes d'évaluation des politiques publiques ;
- Travail en mode projet (équipes, partenaires, élus, acteurs) ;
- Animation d'un réseau, conduite de réunions ;
- Techniques, méthodes et outils d'animation (réunions, concertation, réseau...);
- Techniques de communication, médiation, négociation ;
- Rédaction, communication interne et externe (représentation du Parc) ;
- Utilisation de logiciels bureautiques et d'outils collaboratifs ;
- Utilisation de logiciels SIG.

**Savoir être :**

- Capacités d'organisation, rigueur et méthode ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Qualités de communication, d'animation, d'écoute et de dialogue ;
- Capacité à travailler en équipe et en réseau ;
- Capacité à être force de proposition ;
- Capacité à travailler en transversalité, sur des projets variés en simultanément ;
- Autonomie, réactivité et disponibilité ;

Esprit d'initiative, polyvalence, curiosité professionnelle.

**\* CARACTERISTIQUES DU POSTE**

- Contrat de projet 3 ans
- Rattaché à la Direction générale
- Emploi à temps complet, selon horaires en vigueur
- Peut-être amené à travailler ponctuellement le soir (réunions de concertation) ou le week-end (animations, salons, événementiel, etc.)
- Possibilité de télétravail (2 jours par semaine maximum)
- Formation : Fédération des Parcs, Interparc Tourisme, CNFPT
- Permis B nécessaire car déplacements fréquents sur le territoire (partenaires, collectivités, structures et professionnels du tourisme, salons, événements), véhicule et carte carburant du Parc mis à disposition
  
- Rémunération par référence à la grille indiciaire de recrutement (ingénieur territorial) + 13ième mois mensualisé
- Participation du Parc à une Mutuelle Santé et Prévoyance
- Accès au CNAS : tarifs préférentiels pour le sport, les voyages et la culture, aide à l'accès au logement
- Possibilité d'adhérer au Comité des Œuvres Sociales du Parc : Journée de cohésion, repas de Noël, remboursement partiel de l'inscription à des activités sportives ou de loisirs
  
- Date de prise de poste souhaitée : à compter du 18 mars 2024
- Basé au siège administratif du Parc : Mas du Pont de Rousty 13200 ARLES

**\* PROCÉDURE DE RECRUTEMENT**

Le recrutement sera effectué par analyse des candidatures puis entretien individuel au regard des critères obligatoires et du profil recherché.

**Candidature (CV + Lettre de Motivation) à adresser  
AU PLUS TARD LE 08 mars 2024**

- à Madame la Présidente - Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue - Mas de Pont de Rousty - 13200 Arles
- à envoyer par mail à : [contact@parc-camargue.fr](mailto:contact@parc-camargue.fr)